

# Compte Rendu SNPTES du groupe de travail mixte de promotion 22 septembre 2022

## Groupe 1 (ITRF, Personnels Sociaux et de Santé)

Bonjour à toutes et à tous,

Le groupe de travail Mixte Promotion s'est réuni le 22 septembre pour l'analyse des dossiers de promotion par Tableau d'Avancement (changement de grade) des Cat C.

### Promotion par Tableau d'Avancement (TA) 2022 ITRF :

Comme à son habitude le SNPTES est intervenu pour remercier les services des ressources humaines pour leur disponibilité et la mise à disposition des documents nécessaires.

Il a rappelé dans les grandes lignes ses critères d'analyse des dossiers :

- la prise en compte de la valeur professionnelle de l'agent et son engagement en s'appuyant sur une analyse fine des éléments relatés dans son dossier : la cohérence des rapports d'aptitude professionnelle et d'activité, le CV et l'organigramme du service. Les principaux éléments considérés sont les compétences, l'étendue des responsabilités et l'environnement professionnel.
- le parcours professionnel de l'agent : les formations suivies, le mode d'accès au corps, l'évolution des compétences et des responsabilités.
- l'ancienneté n'intervient que pour départager deux dossiers jugés de même valeur.
- Afin d'éviter un cumul de promotions trop rapprochées, préjudiciable aux carrières du plus grand nombre des personnels, nous avons pris en compte la date de la dernière promotion (tableau d'avancement).
- L'effectif de ce classement est établi en adéquation avec les possibilités nationales et la taille de l'établissement.

Le rapport d'activité est limité officiellement à 2 pages, une tolérance est acceptée, mais par équité avec les autres dossiers, **tous les dossiers de plus 2,5 pages ne sont pas analysés**. Faites attention aussi à la taille de la police de caractères (supérieure à 10).

Attention, tous les items du rapport d'aptitude doivent **contenir des appréciations** ! il ne s'agit pas de donner une liste d'activités mais d'indiquer comment elles sont effectuées. Pour faciliter la lecture du dossier, il est important que **l'avis (extrêmement favorable) soit porté dans la dernière phrase du rapport** d'aptitude pour être bien mis en valeur.

**Une fois de plus cette année, des dossiers indiquant une demande de promotion par LA ou de TECH ou de changement de corps (pour une promotion de grade par TA ATRF) n'ont pas été retenus** et ce, malgré la demande exceptionnelle du SNPTES en raison du nombre important de possibilités de promotion au regard du faible nombre de dossiers remontés. Restez vigilant aux mentions portées sur les rapports d'activité mais aussi d'aptitude.

Nous avons une nouvelle fois soulevé la situation des personnels surqualifiés (Doctorat, DEA, maîtrise...) pour le poste occupé de Cat C, ce qui crée mal-être au travail et des dysfonctionnements de service.

Concernant les Tableaux d'Avancement 2022 ITRF Catégorie C, vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'informations.

### Nombre de possibilité de promotions par TA académique en 2022.

- TA ATRF P2 : **20** en hausse (11 en 2021, académique)
- TA ATRF P1 : **59** en hausse (27 en 2021, académique)

Pour augmenter vos chances de promotions, **vos élus SNPTES vous encouragent vivement à passer les examens professionnels**, si vous en avez la possibilité.

#### TA ATRF P2 :

Conditions de promouvabilité : être ATR, 5<sup>ème</sup> Echelon et 5 ans de service dans le grade au 31 décembre 2022.

2021 : 11 dossiers classés en GT et 9 promotions sur 11 au niveau académique.

**2022** : 13 dossiers remontés majoritairement en BAP G sur 63 promouvables.  
77 % d'avis « extrêmement favorable ».

**Le groupe de travail a décidé de classer cette année 8 dossiers.**

Cette année les 11 Examens Pro ATRF P2 de l'académie de Nancy-Metz ont été infructueux. Ils doivent donc se rajouter aux 20 du TA soit 31 possibilités de promotion en 2022. **Malheureusement, seulement 13 collègues ont fait remonter des dossiers sur les 20 à 27 promotions qu'aurait pu avoir l'UL !!**

#### TA ATRF P1C :

Conditions de promouvabilité : être ATRF P2C, 4<sup>ème</sup> Echelon depuis 1 an et 5 ans de service dans le grade au 31 décembre 2022.

2021 : 17 dossiers classés en GT et 16 promotions sur 27 au niveau académique.

**2022** : 71 dossiers remontés majoritairement en BAP G et J sur 176 promouvables.



79 % d'avis « extrêmement favorable ».

**Le groupe de travail a décidé de classer cette année 34 dossiers.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Vos élus SNPTES en CPE groupe 1 et GT Mixte promotion

Anne Réveillé, Lionel Vernex-Loset, Jean-Michel Girardet, Joëlle Thiery, Franck Demeurie, Cécile Mangavel, Chantal Longeaux, Claude Naudin, Olivier Français, Serge Carrega, Carole Ruhlmann, Audrey Grandgirard, Alexandra Vauclaire, et Latifa Zoua.

SNPTES